

M. Smith (Calgary-Ouest): Voulez-vous jouer une partie comme celle-là?

M. Bentley: Elle est engagée en ce moment. Nous sommes disposés à nous mesurer avec vous, messieurs, sur n'importe quel terrain, quand vous voudrez. Vous n'avez qu'à fixer le jour.

Le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner), participant aussi à la discussion, s'est mis en frais de gronder le chef de l'opposition. Bon nombre des choses que j'ai dites pourraient bien s'appliquer au ministre de l'Agriculture. Sa mémoire est également bonne, son respect de la vérité aussi. Il possède, au même degré que le chef de l'opposition, l'art de se souvenir de ce qu'il vaut mieux taire.

En 1935, il y a de cela bien longtemps, un gouvernement tory ayant été au pouvoir pendant cinq ans, trouva, y étant vivement engagé par les habitants de l'Ouest, qu'il était grand temps d'accomplir certaines des choses que ceux-ci lui demandaient de faire. Le gouvernement de l'époque a établi la Commission du blé. Les libéraux, qui constituaient alors l'opposition officielle, s'opposèrent à certaines des dispositions les plus importantes de la loi sur la Commission du blé qu'avait présentée le ministre de l'Agriculture, M. Weir, qui devait malheureusement mourir prématurément. Il était grandement estimé dans l'Ouest canadien.

Si nous passons au temps présent nous constatons que les rôles sont renversés. Les libéraux sont au pouvoir et prennent certaines dispositions par l'entremise de la Commission du blé, mais l'opposition vient maintenant des conservateurs progressistes. Ces deux partis ont changé d'attitude selon qu'ils étaient assis d'un côté ou de l'autre de la Chambre.

Une voix: Quelle attitude approuvez-vous?

M. Bentley: Nous vous laisserons savoir laquelle nous approuvons, d'ici la fin de la session. Pour le moment, je parle des attitudes contraires que ces deux parties peuvent prendre selon que l'opportunité politique le leur commande.

M. Fraser: Vous attendez afin de voir de quel côté le vent soufflera.

M. Bentley: Non; je n'attends rien. Je signalais l'inconséquence du parti conservateur-progressiste. D'habitude, je les appelle "tories," mais je constate qu'ils s'y opposent; c'est un autre domaine où ils ont changé. Ils ont changé de nom sans modifier fondamentalement la politique de leur parti.

En 1944, les conservateurs progressistes étaient des gens extrêmement loyaux. M. Jacques Sauriol, membre du Bloc populaire, les exaspérait par ses discours. Je ne sais si j'ai

bien prononcé le nom: je l'épellerai s'il le faut. Si l'on se reporte aux pages 5311-5312, 5429, 5441, 5646 et 5717-5718 du compte rendu, on constatera...

L'hon. M. Mitchell: De quelle année?

M. Bentley: De 1944.

Une voix: Avez-vous les numéros de téléphone?

M. Bentley: Vous n'en avez pas besoin. Vous êtes censés avoir des yeux et vos déclarations sont là. Feu R. B. Hanson, alors chef conservateur aux Communes, réclamait l'internement de M. Sauriol. Le représentant de Lake-Centre (M. Diefenbaker) et celui de Peel (M. Graydon) prenaient la même attitude. Pourtant, ce même homme qu'ils condamnaient en 1944 parce qu'il avait déclaré que le soldat anglais était le plus lamentable au monde, ces torys l'ont serré dans leurs bras dans la circonscription de Nicolet-Yamaska.

M. Graydon: Les raisins sont trop verts.

M. Bentley: Il ne s'agit pas de cela. Personne dans notre parti n'a jamais recherché l'appui de Canadiens coupables de déloyauté envers le pays.

M. Ross (Souris): Et ces discours de 1939 dans lesquels des membres de votre groupe s'opposaient à l'envoi de troupes outre-mer!

M. Graydon: Vous cherchez encore à aider le gouvernement, votre allié.

M. l'Orateur suppléant (M. Golding): A l'ordre! J'invite les députés à ne pas interrompre celui qui a la parole.

M. Bentley: Je ne vois pas d'objection à ce que les beaux esprits, les petits esprits et les autres s'en donnent. Qu'ils s'amuse. Je voulais simplement rappeler aux honorables vis-à-vis qui raillent et à nos amis qui siègent du même côté que nous, qu'ils se ressemblent beaucoup.

M. Cruickshank: Oh, non!

M. Bentley: Ces simulacres d'escarmouches ne nous leurrent pas. Les conservateurs progressistes et les libéraux partagent les mêmes idées. Pour eux, c'est le droit du plus fort de triompher. Les dépouilles appartiennent au vainqueur. Il n'y a aucune différence fondamentale entre les deux partis. Je fais exception pour un ou deux membres du parti libéral qui, à mon avis, ne partagent pas la même doctrine. La façon dont les libéraux ont administré les affaires du pays démontre qu'ils s'inspirent, au fond, des mêmes principes que les conservateurs progressistes.

Des voix: Non, non!